



Les idées du passé
ne font pas tourner
la roue du Progrès

Le Cromagnon

Journal Interne de la section SUD Michelin Roanne

Juin 2023 n° 164

CPPAP en cours. Directeur de publication : M. Lorton

imprimé par nos soins

MI ET APRÈS ?

Depuis avril 2022 et la visite de Pierre-Alexandre ANSTETT (Directeur SP France), SUD interroge l'entreprise sur le devenir de l'ensemble des salariés de l'atelier MI. Nous avons proposé alors qu'un « cabinet » externe intervienne au sein de l'usine afin « d'accompagner » les personnes en difficulté sur cette reconversion. Une seconde approche, en complément de celle de l'entreprise, nous semblait pertinente pour les salariés. L'arrêt de l'atelier Moyen Individuel se précise de plus en plus chaque jour et la baisse d'activité se fait sentir. À date, environ 80 personnes ont déjà fait la bascule de MI à OX. Certaines sont en cours de changement, d'autres s'interrogent encore sur leur avenir... On ne peut pas dire que le travail mené par SP sur le passage d'un atelier à l'autre soit une très grande réussite. La découverte des postes a montré ses limites (difficulté à être libéré, pas de réponse en retour ou réponse négative pas explicité, etc.). On constate également le très faible taux de demandes pour les postes de conducteurs C3M (pourtant les plus importants en nombre)... Il est temps de mettre en place les outils qui permettront aux salariés encore dans l'incertitude de se projeter et de construire l'après MI. L'intervention d'une structure externe spécialisée doit permettre d'identifier les difficultés de transition de chacun et si besoin opérer un accompagnement individuel à la mobilité professionnelle.

SUD rappelle à la Direction que personne ne doit rester sur le bord du chemin. **La mutation de l'usine ne sera réussie qu'à condition qu'elle soit socialement acceptable et acceptée de tous ses salariés.**

L'accompagnement des personnes et l'après GO3 sont essentiels. 2025, c'est demain...

INTÉRESSEMENT UFR 2023/24

SUD a rappelé l'importance de cette prime pour les salariés et plus particulièrement lors de cette période d'inflation (tout en réaffirmant que l'augmentation du TH reste la priorité). Nous avons également insisté sur le contexte particulier d'UFR qui est encore et toujours impacté par la transformation de notre usine. Au final, après avoir négocié les critères, notre OS signera l'accord d'intéressement local, après l'avoir fait au niveau de la MFPM, avec une répartition plus juste entre les sites et Clermont Ferrand (cf page 2). Le travail de négociation a jusqu'à présent donné des résultats : 5.65 % (max) en 2022 / 5.35 % en 2021 / 5.65 % (max) en 2020.

La Rédaction

SOMMAIRE

- Édito
- Intéressement
- Élections professionnelles
- Brèves du Cromagnon

Avril 2023

SUD signe l'accord d'intéressement et de participation MFPM 2023-2024!

La négociation de l'intéressement se fait à deux niveaux ; l'un au niveau national MFPM et l'autre au niveau de chaque site pour les critères. Pour cette négociation au niveau national, SUD avait deux revendications fortes : une augmentation de l'enveloppe d'intéressement, qui a considérablement diminué ces dernières années, passant de 10% à 5,65%, et une équité entre les sites, le mode de calcul des primes d'intéressement de l'ancien accord générait des écarts de près de 20% entre les sites industriels et les sites clermontois, à mêmes NRI / salaire / taux d'atteinte des critères.

Nous avons obtenu un nouveau mode de calcul qui permet une répartition plus juste et équitable entre sites industriels et clermontois.

	ACCORD 2020	NOUVEL ACCORD
% égalitaire	60%	50%
Péréquation	2	1
Pass salaire	2	1

En baissant le pourcentage de la part égalitaire de 60% à 50% et en passant la péréquation et le Pass salaire de 2 à 1, l'écart entre les sites et le central a été neutralisé. Pour les sites industriels, ce nouveau mode de calcul devrait augmenter l'intéressement des agents et collaborateurs de 22% et celui des cadres M et L de 15%. Pour Clermont, il n'y aura pas de pertes pour les agents et collaborateurs. Quant aux autres cadres, qui seront plus impactés, ils resteront à la cible définie par le groupe.

Ecart Sites/Clermont	82%	99%
	Impact	

Ce nouvel accord aura une durée de deux ans contre trois précédemment. Le groupe va modifier sa politique de prix de transferts, et cela va

possiblement avoir un impact sur le calcul de la participation. Sans avoir une vision précise de cet impact, l'entreprise a souhaité négocier cet accord pour deux années. SUD Michelin sera signataire de cet accord qui répond à l'une de nos deux revendications : **l'équité entre les salariés des sites industriels et ceux de Clermont**. Cependant, nous déplorons que l'entreprise n'ait pas souhaité augmenter l'enveloppe, ce qui aurait évité que certains cadres ne soient impactés par ce nouveau mode de calcul. Nous avons demandé que le groupe réfléchisse à une répartition plus équitable du Total Cash afin d'augmenter l'enveloppe pour la négociation qui aura lieu en 2025.

Les salariés de Michelin travaillent dur pour contribuer à la réussite de l'entreprise, et ils méritent d'être justement récompensés pour leurs efforts. Nous souhaitons que les primes attribuées soient à la hauteur des contributions de tous les salariés de l'entreprise. Cette augmentation contribuera à améliorer la motivation des salariés de Michelin!



Michelin France : ce qu'il faut retenir des élections professionnelles

Publié le 02/06/2023 à 19h39



Sur Clermont-Ferrand, la CFE-CGC reste solidement en tête devant la CFDT. © Rémi DUGNE

Les élections professionnelles de Michelin France ont été bouclées cette semaine avec Clermont-Ferrand. La CFE-CGC reste en tête mais perd du terrain.

Les élections professionnelles donnant mandat pour quatre ans sont bouclées chez Michelin France, où la CFE-CGC reste en tête avec 31,3 % de représentativité, mais n'a plus la majorité absolue.

Sur Clermont, le syndicat de cadres affiche même 42,62 % et devance dans l'ordre la CFDT (32,2 %), SUD (12,43 %) et la CGT (12,35 %).

Sur la France, SUD (20,23 % de représentativité) revendique désormais la première place dans la catégorie agents de production (devant la CGT, 18,07 %) et la majorité sur la moitié des sites de production. Avec la CFDT (26,78 %), les deux syndicats disposent dorénavant à eux deux d'une majorité leur permettant de signer des accords.

Résultats globaux

Pour les mandats 2023-2027, Michelin France (total des suffrages 10.048) :

SUD, 20,23 % ; CGT, 18,07 % ; CFE-CGC, 31,26 % ; CFDT, 26,78 % ;

(non représentatifs : FO, 3,56 % ; UNSA, 0 % ; CFTC, 0,09 %)

Pour Clermont-Ferrand :

SUD, 12,43 % ; CGT, 12,35 % ; CFE-CGC, 42,62 % ; CFDT, 32,60 %.

Patrice Campo
La Montagne

Citation du mois :

« Mieux vaut penser le changement que changer le pansement. »

Francis BLANCHE.

LES BRÈVES DU *Cromagnon*

FMU : Un plan d'action c'est bien, des solutions c'est mieux !

Branle-bas de combat à FMU.

Après des années de chappe de plomb, la cocotte explose. Sentiment d'abandon, sujets « remontés » non pris en compte, problèmes d'ergonomie récurrents, montée en charge non accompagnée, problème de communication, etc, etc. L'ambiance de travail est devenue très « lourde ».

Comment en est-on arrivé là ?

C'est un sujet, mais l'important ce sont les solutions apportées. Cet « îlot » est maintenant rattaché au « Planning », avec une nouvelle RI. Le PDP concerné est aussi dans la boucle... La tâche pour redonner de la sérénité à cet îlot s'annonce ardue !

On nous répète l'importance que va prendre l'ensemble CD, FMU, ZMO dans un avenir proche. Il faut donner alors, à ces secteurs, les moyens nécessaires à leur montée en charge !

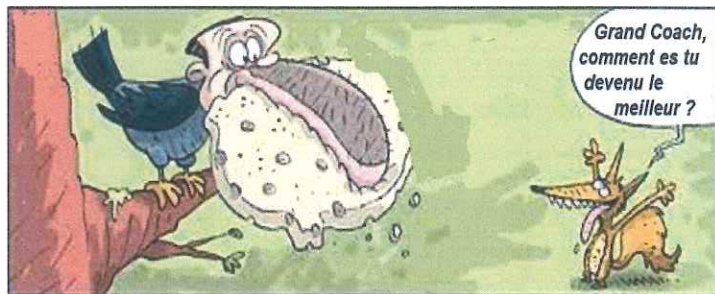
COACH MANU

Entre son rôle d'accompagnement des RI en difficultés, de promoteur de la cooptation (cf. ci-dessous), les difficultés d'OX, où il intervient parfois... son égo est gonflé à bloc.

Les bruits de couloir le font même revenir sur l'atelier C3M, pas comme RI, mais cette fois en tant que sauveur... (à UFR tout est possible 😊 !).

Coach Manu se sent pousser des ailes et pour justifier la cooptation il est allé jusqu'à tenir ces propos : « agent j'étais le meilleur, mais je n'étais pas valorisé lors des augmentations ».

On en reste sans voix.



COOPTATION

(décision de la valeur d'AI

par les agents eux-mêmes)

L'élargissement de la mise en place de ce système à OV fait remonter de plus en plus les dérives et les dysfonctionnements de ce processus.

Sur OV, le management : « On vous aidera la 1^{ère} année pour la mise en place de ce système. », finalement cela a été débrouillez-vous (de plus l'apparition du TH de chacun sur sa feuille de décision est inadmissible. Pour la bonne sérénité du groupe, on repassera).

- Tension sur la répartition entre agents (ex : copains à l'extérieur, mais sujet à embrouille).
- 2 personnes seules à décider dans un groupe (quelle légitimité de la décision ?).
- Sur GMT, validation en commun d'un niveau d'augmentation pour un salarié rejeté par le RI, puis finalement validé sous la pression.
- Refus de valider une augmentation identique pour tous, convenue entre les agents.
- Sur SPRINT, refus de ce système par les agents.
- Problématique de la personne exclue (pas forcément en bon rapport avec la majorité du groupe), ou qui ne se manifeste pas (ou moins que les autres).

Ce système, « vendu » comme innovant et plus juste que l'ancien auprès des salariés et à Clermont Ferrand, est en fait source de conflits et de frustrations.

MOMO L'EMBROUILLE ET RÉ-MICMAC

Qui peut croire que la sécurité est la préoccupation de tous à OX ? Suite à un problème d'évacuation sur cet atelier, environ 400 enveloppes ont été mises sur palettes par les agents et réintroduites dans le circuit. Pour rappel leur poids se situe entre 13 et 15 kgs...avec des palettes qui sont tout sauf ergonomiques. Pour certains la production sera toujours la première des priorités !!

Dernière minute : 200 enveloppes viennent de se rajouter à ce triste constat dernièrement...

GARAGE À VÉLOS : Enfin plus de places !

Après maintes relances, l'ancien garage à vélos a été rouvert. Tout arrive...

Retrouvez le *Cromagnon*, La Voix des SUD et toutes nos infos sur notre site internet www.sud-michelin.org

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page [Facebook SUD Michelin Roanne](#).

Rappel de nos coordonnées téléphoniques : 06 18 15 26 97